



LA VAISSELLE LITURGIQUE DES PAROISSES

La vaisselle liturgique des paroisses constitue un élément de valeur du patrimoine vaudois; il est inaliénable. Ces objets, qui appartiennent généralement aux communes, méritent d'être protégés et entretenus; il va de soi que les utilisateurs, à savoir les Conseils de paroisse et les ministres, sont responsables de pourvoir à ces soins.

Sécurité

Il ne faut pas laisser la vaisselle liturgique dans des locaux inhabités : sacristies, salles de paroisse et salles municipales. Dans les cures, plutôt que de les exposer à l'admiration des hôtes, en particulier dans les vestibules, il convient de les ranger dans une armoire. Pendant les vacances, il est prudent de les déposer ailleurs, chez un conseiller, chez l'employé communal ou dans une caisse Raiffeisen.

Quand l'Etat entreprend des travaux dans une cure, on peut demander l'installation d'un modeste coffre-fort.

L'expérience prouve que les objets courent le plus de risques dans les lieux de culte avant ou après les services religieux; on veillera donc à en prendre soin surtout à ces moments-là.

Lors des visites d'église, on procédera à la reconnaissance des objets de culte selon l'inventaire; on fera de même à chaque changement de pasteur.

Entretien

Le fait d'utiliser les objets contribue à les conserver; cela à une condition : ils doivent être soigneusement lavés à l'eau pure après chaque usage. Si un objet ancien a été remplacé par un nouveau, il faut éviter d'écarter complètement le premier; il demeure un objet d'Eglise dans la mesure où on continue de s'en servir occasionnellement, par exemple lors d'une fête.

Étain

Les objets en étain doivent être déposés dans un endroit sec, à température normale. Il est conseillé de les laver à l'eau de savon une fois l'an, éventuellement de les nettoyer avec un produit d'entretien de l'argenterie. Si le métal est trop noirci, ou s'il présente des altérations, il faut solliciter un avis au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire dont le chef d'atelier est Monsieur (téléphone 021/312'83'34) On peut aussi s'adresser à Monsieur Moriggi, à Vevey (téléphone 021/921'22'26).

Argent

Pour nettoyer les objets en argent, il ne faut jamais utiliser de Sigolin ni de tampon Jex; l'eau de savon convient à l'entretien courant. Pour un nettoyage particulier, on trouve sur le marché un excellent produit de la fabrique Jezler, le Silverclean. De toute façon, les parties dorées, de même que les parties gravées, ne doivent pas être frottées.

Qu'il s'agisse d'étain ou d'argent, on veillera à ne pas abîmer le poinçon.

Transport

Pour transporter les coupes, il est souhaitable de les protéger par un coffre adéquat. A notre connaissance, il n'existe dans le canton qu'un artisan gainier; il s'agit de Monsieur Michel Howald, maroquinier, Pl. Chauderon 5, à Lausanne (téléphone 021/312'78'93). Le prix moyen d'un coffret solide et élégant est de l'ordre de cent francs.

Réparations

Les bricoleurs les plus habiles - même quand ils sont pasteurs ! - peuvent faire des dégâts irréparables. Pour un conseil, on peut s'adresser à la Commission d'art religieux ou au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire dont l'atelier peut faire les réparations à des conditions très modérées.

*Pour la Commission d'art religieux
Le président : Edouard Diserens*

Ballens, février 1983